



Montpellier
Agglomération

fiche de presse

| Cabinet du Président | Service presse | Montpellier Agglomération



VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2012

ÉCOCITÉ

Montpellier Agglomération lance la phase
de Recherche et Développement



édito



« Grâce à une politique économique ambitieuse, Montpellier Agglomération a rapproché les emplois des zones d'habitat, a conforté ses pôles d'excellence dans le domaine des hautes technologies, a valorisé l'accueil des entreprises artisanales, industrielles et de service et créé des synergies dans les différents domaines.

L'économie a été – et sera toujours – la pièce maîtresse de notre attractivité et de notre compétitivité. Nous devons à présent repenser le territoire pour soutenir, encourager, favoriser les conditions de croissance pour nos entreprises. Notre ADN, c'est l'audace et nous devons le conserver. Voici arrivé le temps d'impulser un souffle nouveau, pour construire avec les acteurs

de notre territoire les conditions de la réussite économique de demain. Voici arrivé le temps de relever ensemble ces formidables challenges. Par l'économie, nous créerons la métropole européenne de demain, grâce à une marque économique qui s'appuie sur ce qui est inscrit dans nos gènes. Excellence, innovation et compétitivité, dans un territoire où tout est possible.

Montpellier UnLimited incarne les valeurs d'une stratégie portée collectivement par des partenaires qui se reconnaissent dans les valeurs de la marque. Ce sont eux qui contribuent au rayonnement du territoire sur la scène internationale. Cette marque doit inspirer et faire grandir tous les entrepreneurs de talent.

Aujourd'hui, avec cette signature du Contrat de Recherche & Développement d'Ecocité avec IBM France, les Universités Montpellier 1 et Montpellier 2, ainsi que l'IDATE, nous entrons d'ores et déjà dans le concret de ce projet pour une nouvelle agglomération durable, novatrice et ambitieuse. »

Jean-Pierre Moure,
Président de Montpellier Agglomération.

sommaire

- I. Un Contrat Recherche & Développement pour l'agglomération durable et intelligente de demain _____ p 3
- II. Des partenariats à haute valeur ajoutée _____ p 6
- III. ÉcoCité , un modèle de ville durable _____ p 8
- IV. Les Partenaires _____ p 9

Avec ÉcoCité, Montpellier Agglomération a pour ambition de constituer « un living lab », ou laboratoire urbain, permettant de revisiter l'ensemble des champs de la gestion urbaine, dans une posture ouverte à l'innovation. Ce projet de « Cité intelligente », enrichissant et développant l'offre et la qualité des services urbains offerts aux citoyens, nécessite une phase d'expérimentations et de tests des solutions techniques urbaines en grandeur nature, qui le fait entrer dans une phase d'opérations concrètes.

Montpellier Agglomération signe aujourd'hui un contrat de Recherche et Développement (R&D) avec ses partenaires IBM France, les Universités Montpellier 1 et Montpellier 2, ainsi que l'IDATE, dans le but d'acquérir des connaissances et développer de nouveaux savoirs et techniques. La collectivité investira dans le projet à hauteur de 4 millions d'euros sur 3 ans à compter de 2013.

1. Un Contrat Recherche & Développement pour l'agglomération durable et intelligente de demain

Une nouvelle relation avec les citoyens s'instaure, basée sur la création commune et le self-service de données qui génère plus de transparence, de participation et de responsabilisation mutuelle où l'enjeu principal est bien d'optimiser l'utilisation des services des collectivités territoriales et d'inventer de nouveaux usages démocratiques et économiques. L'implication citoyenne du projet se développe autour de la mobilisation d'un réseau de contributeurs sur deux thèmes :

La surveillance hydraulique :

- s'appuyer sur un réseau d'usagers volontaires vivant à proximité des cours d'eau ou des étangs pour capturer des informations (photos géo localisées, textes, etc.) au moyen de technologies mobiles.

Les alertes en situation de crise :

- mobiliser un réseau de contributeurs impliqués dans l'exécution de procédures de crise (ex : enseignants chargés de garder les enfants à l'école pour éviter de charger les routes aux moments les plus critiques de résolution de crise).
- informer les usagers des consignes à appliquer par zone en cas de crise.

L'« ÉcoCité numérique » ou « Cité intelligente », vise à renforcer les capacités en matière de partage de l'information transversale en temps réel et de simulation numérique afin :

- d'optimiser et rationaliser l'utilisation des ressources naturelles et énergétiques,
- d'enrichir la gamme des services délivrés aux usagers, mesurer et contrôler ces services,
- de réagir en temps réel aux situations opérationnelles d'urgence,
- et de mettre en place une gouvernance adaptée à l'évolution des systèmes intelligents.

Il s'agit ainsi de mettre en place une plateforme numérique à vocation collaborative, de faire converger des données de domaines divers et souvent cloisonnés, pour favoriser la mutualisation de leur exploitation, de restituer ensuite les données traitées aux exploitants, aux entreprises ainsi qu'aux usagers, et de promouvoir *in fine* l'innovation ouverte en favorisant le développement des PME et des start-up du territoire qui développent de nouvelles applications et explorent de nouveaux modèles économiques.

La « Cité intelligente » touchera les différents domaines de compétences de Montpellier Agglomération et l'ensemble de la population :

- Pour le citoyen, l'utilisateur, le consommateur, l'habitant, ou le salarié, des solutions centrées sur l'amélioration des services urbains seront apportées dans différents domaines : l'eau/l'hydraulique, la mobilité et la gestion dynamique des transports, l'énergie, le commerce et le fret, les grands flux... ;
- Pour l'économie locale : fixer des entreprises par des collaborations industrielles sur de nouvelles activités créatrices de valeur ajoutée et d'emplois, tout en favorisant notamment le développement de start-up (open innovation) ;
- Pour l'attractivité du territoire : améliorer les modes de vie tout en respectant mieux l'environnement ;
- Pour le positionnement international de Montpellier Agglomération : en faire un territoire de référence en matière d'innovations urbaines ;
- Pour le développement d'une gouvernance collaborative : impliquer les acteurs clés de l'agglomération dans une démarche collectivement maîtrisée: collectivités, laboratoires de recherche, entreprises, exploitants de services, usagers.

5 projets majeurs

Ce contrat de R&D comprend 5 projets majeurs au cœur de l'ÉcoCité, développés dans le laboratoire grandeur nature, avec une implication forte des usagers, à savoir :

- Une plateforme collaborative autour d'un démonstrateur d'applications numériques qui permettra de faciliter la création de nouveaux services urbains par tout type d'acteur, les acteurs traditionnels de la ville et les nouveaux acteurs du numérique ;
- Une plateforme de mobilité multimodale temps réel afin d'inciter les usagers à prendre les transports en commun ou toute solution alternative ;
- Un projet sur l'eau/l'hydraulique : le réseau et ses flux, comprenant le suivi des consommations, la simulation du réseau d'eau, la simulation météo et inondations...
- Un centre opérationnel multi-risques (risque d'inondation, de pollution, etc...) et gestion d'alerte par SMS ;
- Un support NFC multiservices pour le commerce de proximité et les services de la collectivité (ex : Opéra, Médiathèque...).

3 étapes

Les Partenaires mettront en œuvre ce contrat en 3 étapes :

1. **Début 2013.** Lancement de la plateforme : développement des connexions, alimentation des données, démarrage des premiers services, démonstration des premières applications,
2. **Fin 2013.** MIBI « Maison de l'ÉcoCité » : création d'un démonstrateur à l'Eco Système et son ouverture au public afin de tester les premiers services, d'impliquer les citoyens, et de mesurer ses impacts sur le territoire de l'agglomération de Montpellier.
3. **À partir de fin 2015.** Cœur de l'ÉcoCité « Centre Opérationnel » : identification d'un lieu permettant d'illustrer les nouveaux services en les regroupant autour d'un même centre et permettre un fonctionnement collaboratif et de le tester (simulation et formation), puis d'explorer les nouvelles possibilités offertes par cet outil.

De nouveaux champs de recherche appliquée

- **Un pilotage transversal des services urbains et une gouvernance collaborative** du projet « Cité Intelligente ». L'enjeu de cette gouvernance est d'impliquer les différents profils d'acteurs du projet et de travailler en mode collaboratif, tant pour les expressions de besoin métier, les prises de décision et l'évaluation des solutions.
- **Une collaboration avec les parties prenantes du projet** (universités/Unités Mixtes de Recherche, industriels/PME, exploitants). La particularité du projet « Cité Intelligente » est qu'il mobilise et réunit une grande variété d'acteurs dont l'objectif est de créer de nouveaux gisements de valeur ajoutée au moyen de partage de données, parmi lesquels des industriels et/ou opérateurs de services, contributeurs à l'élaboration de la « Cité Intelligente » selon leurs domaines de compétences.
- **La définition de modèles économiques de valorisation des données.** Un enjeu majeur du projet « Cité Intelligente » est la chaîne de valeur des données issues des services urbains, à savoir : identifier ces données, les exploiter efficacement à des fins de qualité de service public, optimiser leur mise à disposition auprès des entreprises, chercheurs, citoyens, autres administrations, pour innover, créer de nouveaux services, développer des activités économiques, les mettre à disposition à titre gratuit ou payant, sous forme d'échanges de service, etc., les protéger des risques d'appropriation ou d'usages indus.
- **L'évolution des échanges de données entre partenaires :** le mode de fonctionnement de la collectivité évolue avec la mise en œuvre du concept de « Cité Intelligente » qui impose un système de gestion transversal et coordonné là où a prévalu jusqu'alors une gestion verticale, par métier.

Un projet structuré

Le pilotage du Projet sera assuré notamment au travers d'un comité de pilotage et d'un comité opérationnel.

- Le Comité de pilotage sera constitué de représentants des membres fondateurs : Montpellier Agglomération sera représentée par Michel Aslanian, Vice-Président délégué à l'innovation et par le Directeur Général des Services ou son représentant.
- Le Comité opérationnel : Montpellier Agglomération y sera représentée par le Directeur Général des Services ou son représentant, les directeurs de pôles et directeurs concernés et l'équipe projet « Cité intelligente ».

Une ambition *UnLimited* pour les entreprises et la population

Montpellier Agglomération a l'ambition de devenir une des métropoles les plus attractives en France et en Europe, d'être un haut lieu de l'innovation ouverte et de l'excellence, de se positionner comme un lieu d'affaires et de décision, d'offrir un cadre de vie et de travail amélioré ainsi que de nouveaux services aux citoyens et aux entreprises et de contribuer ainsi à favoriser la création de richesses et d'emplois.

Elle veut concilier les objectifs de préservation des ressources et de développement urbain en figurant parmi les villes pionnières en matière d'innovation, au plan international.

Les « TIC », Technologies de l'Information et de la Communication, permettent de mettre les acteurs en réseau et de mutualiser les informations, afin de les rendre intelligibles et plus facilement exploitables pour les décideurs et les habitants ou usagers, en offrant plus de possibilités d'interactivité au service d'une meilleure adaptation à l'évolution des modes de vie et de la demande des citoyens.

Avec le nouveau souffle impulsé par la stratégie économique *Montpellier UnLimited*, le Projet ÉcoCité constitue un tremplin pour les entreprises innovantes et une aubaine pour l'ensemble de la population. En effet, au

travers l'investissement public engagé dans ÉcoCité, Montpellier Agglomération ambitionne de valoriser les innovations développées par les start-up du territoire pour accélérer le développement des TPE, renforcer la compétitivité des ETI et déployer les applications de demain. Avec cette démarche, c'est une véritable plate-forme d'open innovation qui se met en place : intégrer les technologies des entreprises, notamment celles accompagnées par le Business and Innovation Centre de Montpellier Agglomération pour construire, faire vivre et animer les futurs quartiers innovants de l'agglomération et en faire profiter l'ensemble de la population.

2. Des partenariats à haute valeur ajoutée

Ce contrat de Recherche et Développement, qui s'applique dans le cadre de l'élaboration d'ÉcoCité, associe Montpellier Agglomération, IBM France, les universités UM1 et UM2, ainsi que l'IDATE, dans le but d'acquérir des connaissances et de développer de nouveaux savoirs et techniques. Une plateforme d'innovation sur les données de la ville en mode collaboratif, en cours de réalisation, doit permettre la création de services urbains et applicatifs impliquant les laboratoires de recherche, les entreprises et les start-up.

Les partenaires fondateurs du Contrat de R&D apportent leurs compétences dans un esprit de complémentarité :

- D'une part, Montpellier Agglomération, moteur du projet, met à disposition des partenaires l'infrastructure et les données attenantes, teste les nouveaux services urbains et leurs modèles économiques, organise la gouvernance et participe au financement.
- D'autre part, IBM France met à disposition la plateforme collaborative d'open innovation, des services, l'hébergement des données au data center de Grabels d'IBM France/Montpellier et des logiciels.
- Les Universités Montpellier 1 et 2 contribuent, par le biais d'expertises et le lancement de programmes de recherche à moyen terme, sur les problèmes identifiés.
- Enfin, l'IDATE apporte son expertise dans les champs de l'innovation et des réseaux européens.

Des compétences précises pour la mise en œuvre du Projet

Montpellier Agglomération contribuera par le biais :

- d'apport de son expérience et de sa connaissance des attentes et besoins particuliers des utilisateurs potentiels, citoyens et entreprises ainsi que du tissu économique et environnemental de son territoire,
- d'un investissement à hauteur de 4 M€ sur 3 ans à partir de 2013 (premiers financements identifiés publics : Europe, CDC, programme grand emprunt/Axe Ville de demain à hauteur de 2 M€)
- de mise à disposition d'un territoire de test,
- de mise à disposition de patrimoines et d'infrastructures,
- de mise à disposition de son outil SIG,
- de mise à disposition de l'ingénierie de l'innovation et du développement territorial

IBM France apportera :

- ses compétences Smarter Cities,
- ses logiciels standards IBM Smarter Cities,
- l'hébergement au data center de IBM en France,
- des services pour la personnalisation des logiciels,
- des développements des produits de la recherche,
- et des experts pour mener à bien ce Projet.

L'Université Montpellier 1 fournira l'expertise dans les domaines de :

- la modélisation économique
- l'étude des comportements, en particulier pour le transport
- l'évaluation économique de l'open innovation
- l'évaluation microéconomique par domaine : eau, transport TIC

L'Université Montpellier 2 :

- participera au développement de capteurs innovants en s'appuyant notamment sur ses cœurs de métiers,
- fournira l'expertise dans le domaine de l'acquisition de données aux différents partenaires et porteurs de projets,
- participera aux tests de fiabilité des systèmes embarqués grâce aux compétences spécifiques de l'IES,
- impliquera des étudiants des filières d'enseignements et de Recherche de Polytech (ERII, Eau, ENR...), des Masters de l'EEA, et de l'EPF.

L'IDATE s'est imposé au fil des années, par la compétence de ses équipes d'études spécialisées, comme une référence dans le suivi des marchés des secteurs télécoms, Internet et médias. Fort de ses capacités d'analyses, de conseils et d'observatoire indépendant, l'IDATE :

- participera aux Comités de pilotage et opérationnel,
- effectuera la veille et la recherche des appels à projets européens liés à la thématique du Projet.

Montpellier Agglomération et IBM, un partenariat de longue date

IBM déploie à l'échelle mondiale une stratégie de développement, dénommée « Smarter Planet – planète plus intelligente », qui consiste à soutenir ce type de démarches innovantes par une utilisation exemplaire des nouvelles technologies en matière de développement durable, notamment sur des territoires urbains. Grâce à l'utilisation des capacités de modélisation de son centre de calcul, IBM se positionne en véritable support technologique pour les entreprises et les territoires. IBM Montpellier a été notamment reconnu Centre d'excellence européen sur l'eau.

Dans ce contexte, Montpellier Agglomération et IBM France ont établi dès 2010 une convention partenariale pour amorcer le projet Cité intelligente sur le territoire de l'ÉcoCité et ont poursuivi cette réflexion commune, d'octobre 2011 à juillet 2012, par le biais d'une démarche collaborative impliquant des représentants des acteurs de l'ÉcoCité (entreprises, universités...) afin d'éditer la feuille de route.

Un Contrat pour concrétiser une lettre d'intention

Ce Contrat de R&D « ÉcoCité /Cité intelligente » vient concrétiser la lettre d'intention déjà signée le 12 octobre dernier entre Jean-Pierre MOURE, Président de Montpellier Agglomération et Alain BENICHOU, Président d'IBM France.

3. ÉcoCité, un modèle de ville durable

Les enjeux et les objectifs de l'ÉcoCité montpellieraine résultent de cette nécessité d'adapter la gestion urbaine selon les réalités sociétales, économiques et environnementales.

ÉcoCité, pour un nouvel urbanisme durable, novateur et ambitieux

Désormais, la question environnementale s'est imposée dans les réflexions autour de l'aménagement des villes et des usages. Le développement soutenu des

technologies dans l'espace urbain et la mobilité toujours accrue des individus constituent dans ce cadre un des principaux facteurs d'évolutions sociales. Concilier les objectifs de préservation des ressources et de développement urbain est un des objectifs majeurs que doivent relever les territoires pour figurer parmi les pionniers en transformation, aux côtés de New-York, Singapour, Rio ou Masdar.



Montpellier Agglomération engage avec ÉcoCité et le projet urbain « De Montpellier à la mer », en partenariat avec les communes de Castelnau-le-Lez, Montpellier, Lattes et Pérols, un nouvel urbanisme durable, novateur et ambitieux, répondant aux attentes des citoyens et aux nouvelles obligations liées aux économies d'énergie. Sur environ 2 500 hectares, le territoire de l'ÉcoCité intègre des projets majeurs développés sur les 4 communes, dont en particulier, le projet urbain Route de la Mer sur les communes de Lattes et de Pérols, les nouveaux quartiers de Port Marianne sur Montpellier, celui de la future gare LGV sur Montpellier-Lattes et avec le Pôle Régional de Gérontologie sur Castelnau-le-Lez avec pour particularité de créer la Cité intelligente de demain.

Le territoire de l'ÉcoCité constitue ainsi potentiellement un territoire d'innovation privilégié pour inventer la Ville de demain dans des domaines aussi essentiels que sont la maîtrise de l'eau et la biodiversité, les mobilités, les ressources et les performances énergétiques, les nouvelles formes de distribution commerciales et les relations intergénérationnelles, tout en développant une approche systémique de la ville.

Deux conventions pour des actions concrètes

Le 28 février dernier, Montpellier Agglomération, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'État, ont signé deux conventions afin de mettre en œuvre les premières actions concrètes dans les 4 prochaines années :

- l'une pour le Projet d'une nouvelle ligne de tramway, avec un montant de subvention porté à 5 660 000 €
- l'autre pour le projet « de Montpellier à la Mer » ayant pour objet de préciser sa stratégie globale. Le montant de subventions a ici été fixé à 9 600 000 € pour la période 2011-2014, pour un montant total d'investissement de 42 M€, lié aux actions transversales et territoriales structurantes de gestion intégrée du risque hydrologique, de mobilité, d'énergie et de réalisation du secteur de Port Marianne (Mantilla, îlots Rive gauche et Picasso).

4. Les Partenaires

IBM

Société leader dans le domaine des systèmes d'information et présente au niveau mondial dans plus de 170 pays, IBM est implantée en France depuis 1914 et emploie aujourd'hui plus de 10.000 collaborateurs. Depuis une dizaine d'années, IBM a transformé son cœur de métier et s'est résolument tourné vers les activités de services et de conseil; son portefeuille d'offres couvre les services, les logiciels, les serveurs et supercalculateurs.



Cette évolution s'appuie entre autres sur un investissement continu en matière de Recherche et Développement. Depuis 100 ans IBM n'a eu de cesse d'innover et d'investir dans la recherche pour proposer à ses clients des solutions innovantes et adaptées à leurs besoins. Un leadership qui ne s'est jamais démenti et qui s'est traduit en 2011 par le dépôt de 6 180 brevets, classant IBM pour la 19^{ème} année consécutive en tête des entreprises les plus innovantes dans le monde. Chaque année, IBM investit ainsi 6 milliards de dollars en R&D à l'échelle mondiale. Grâce à ses investissements en R&D, IBM possède une expertise unique pour répondre aux défis et enjeux des territoires urbains.

Bâtir une ville intelligente, c'est être capable de mobiliser le potentiel des technologies de l'information et de la communication pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux liés à une urbanisation croissante en développant des solutions innovantes qui permettront d'améliorer les services offerts aux citoyens, aux entreprises et aux collectivités.

L'urbanisation sans précédent, symbole des grandes mutations économiques et sociales, amène les villes à jouer un rôle de premier plan. Les villes ont aujourd'hui une opportunité unique de repenser leur mode de fonctionnement en insufflant de l'intelligence dans les systèmes et les processus sur lesquels elles reposent. Elles vont être amenées à changer leur manière de penser la gouvernance de la cité avant de décider qu'elles seront les activités stratégiques, celles qu'elles devront développer et celles qu'elles délégueront. Réfléchir aux moyens d'une meilleure coopération avec les autres organisations, institutions locales, régionales ou nationales est également un point central. Enfin, la mise en place d'outils (capteurs, boîtiers, ...) qui permettront la collecte, le traitement et l'analyse d'une foulditude d'informations facilitera les prises de décisions.

La ville est le lieu de l'intégration de systèmes multiples et interdépendants. La capacité d'une ville à assurer une gouvernance transversale, permettant une collaboration de l'ensemble des services, est un atout majeur pour la rendre plus prospère et plus attractive.

IBM s'est engagé depuis novembre 2008 dans cette vision d'une ville plus intelligente, considérée comme un élément vital, pour bâtir une planète plus intelligente. À ce titre, ce sont déjà 2 400 projets avec des villes du monde entier qui ont été menés par IBM.

IDATE :

Depuis 1977, l'IDATE s'est imposé, par la compétence de ses équipes d'études spécialisées, comme une référence dans le suivi des marchés des secteurs télécoms, Internet et médias.

Fort du soutien de ses membres, représentés par près de 40 acteurs majeurs de l'économie numérique, l'Institut a engagé sous l'appellation DigiWorld une nouvelle étape de son développement structurée autour de trois lignes d'activités :



IDATE Research, un observatoire indépendant qui a pour vocation d'organiser une veille active sur l'économie numérique, de collecter les données pertinentes et de proposer des analyses de référence sur les marchés et les innovations dans les secteurs des télécommunications, de l'Internet et des médias, à travers un catalogue complet de rapports et de services de veille.

- **IDATE Consulting, une capacité d'analyse et de conseil.** Nos équipes d'économistes et d'ingénieurs ont établi leur crédibilité et leur indépendance à travers la réalisation de centaines de missions d'études confiées chaque année par les grands acteurs de l'industrie et les pouvoirs publics.
- **DigiWorld Institute, un Forum européen largement ouvert sur le monde.** Le DigiWorld Institute amplifie les initiatives collectives de l'IDATE telles que le DigiWorld Summit, le DigiWorld Yearbook ou les Clubs mensuels mis en place à Londres, Paris et Bruxelles. Il propose à ses membres de participer à des programmes de recherche collaboratifs sur les grandes problématiques du futur de l'industrie, en mobilisant les compétences d'experts extérieurs et de ses équipes.

Université UM2 :

L'IES Institut d'Electronique, Unité Mixte de Recherche du CNRS et de l'UM2, fort de 220 collaborateurs, est reconnu au niveau de l'état de l'art mondial pour ses compétences sur l'Infrarouge, la Fiabilité, les Capteurs et le Térahertz. Ainsi, de par ses compétences et ses savoir-faire en termes de composants et systèmes dans les domaines de l'électronique, de la micro-électronique, de la photonique, de l'énergie, de la thermique et de l'acoustique, l'IES est à même d'apporter les solutions scientifiques et technologiques pour l'observation, la mesure et l'analyse des phénomènes physiques qui nous entourent et participer ainsi à la résolution des enjeux sociétaux de ce début de XXI^{ème} siècle (énergie, eau, alimentation, santé, urbanisme, mobilité, sécurité, évolution climatique, pollution etc ...).



Contact Presse :

Renan North

04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18

r.north@montpellier-agglo.com